

BTS^A DATR

Développement, Animation des Territoires Ruraux

*Formation Supérieure par Alternance
par Voie scolaire ou par Apprentissage*

FINALITÉS - OBJECTIFS

Le titulaire du BTS^A DATR est un professionnel polyvalent capable d'intervenir dans des domaines d'activité variés en espace rural : social, tourisme, culture, environnement, agriculture, économie... Il est employé dans des structures telles que : collectivités territoriales, associations et leurs groupements, chambres consulaires, entreprises, exploitations agricoles,... et peut s'installer à son compte en créant une entreprise de services.

La formation est orientée sur le développement de compétences spécifiques :

- communication et médiation auprès de publics,
- conception, mise en œuvre et animation de projets,
- gestion et animation d'une activité, d'une structure, d'un événementiel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation valorise la démarche de formation-action en associant :

- la mise en situation professionnelle, l'étude de cas concrets et les visites,
- les apports théoriques, les exposés oraux, les travaux en sous-groupes et l'autoformation.

PARTENARIAT MFR SEVREUROPE / ENTREPRISES

Les temps de formation par ALTERNANCE en milieu professionnel

- BTS1 :**
- s'impliquer dans des structures en vue d'acquérir des outils méthodologiques pour accompagner un projet,
 - intégrer la dimension européenne dans sa réflexion et dans son action.

Par voie scolaire

Stage - Services aux populations

Stage - Services aux professionnels

Par Apprentissage

Structure d'Apprentissage

EXPÉRIENCE EUROPÉENNE

- BTS2 :**
- s'intégrer dans une démarche de projet en vue d'en maîtriser la méthodologie,
 - développer les compétences professionnelles en fonction de l'insertion professionnelle choisie.

Par voie scolaire

Stage - Projet

Stage - Approfondissement

Par Apprentissage

Structure d'Apprentissage



Antenne
CFA

22, rue de la Baritauderie
BP 75 - 79302 BRESSUIRE Cedex
Tél 05.49.74.06.44
Fax 05.49.65.86.78

E-mail : mfr.sevreur@sevreur.fr
www.sevreur.eu

BTS_A DATR

Développement, Animation des Territoires Ruraux

ARCHITECTURE DE LA FORMATION (extrait du référentiel)

Domaine Commun (à tous les BTS _A)			
M21 - Organisation économique, sociale et juridique	87 h	M22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
M23 - Langue vivante	116 h	M31 - Education physique et sportive	87 h
Domaine Professionnel (du BTS _A DATR)			
M41 - Traitement des données	72,5 h	M42 - Technologies de l'information et du multimédia	43,5 h
M51 - De l'espace au territoire	87 h	M52 - Les acteurs des services en territoire rural	116 h
M53 - Diagnostic de territoire	145 h	M54 - Méthodologie de projet	58 h
M55 - Conception et conduite d'un projet de service	87 h	M56 - Mercatique et qualité des services	87 h
M57 - Gestion juridique et financière des services	116 h	M58 - Animation, communication et négociations professionnelles	116 h
M11 - Accompagnement au projet personnel et professionnel : 87 h			
M71 - Module d'initiative locale « Europe, développement et animation » : 87 h			
Activités pluridisciplinaires : 174 h			

PARTENAIRES DE FORMATION

- Collectivités locales - Chambres Consulaires - MSA - CAF - Centres Socioculturels - Offices de Tourisme - Fédérations Familles Rurales - Associations de développement - CIVAM - Associations culturelles...

OBTENTION DU DIPLÔME

- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture.
- Epreuves du contrôle continu en cours de formation (C.C.F.).
- Epreuves terminales.
- Obtention de droit de deux unités capitalisables pour le candidat au DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », déjà titulaire du BTS_A DATR.

EMPLOIS APRÈS LE B.T.S.A.

- Chargé de développement local - Organisateur d'événementiel - Chargé de promotion touristique - Responsable d'animation socioculturelle - Agent d'accueil et de médiation sociale - Formateur - Conseiller en insertion professionnelle...

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licences Professionnelles (niveau II).
- Certificats de spécialisation : tourisme, animation...
- Diplômes universitaires, DEES (Diplôme Européen d'Etudes Supérieures).

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir suivi la formation préparant au Baccalauréat (pour toute autre situation, nous contacter).